

Montréal, le 7 novembre 2024

Par dépôt électronique (SDE)

**Maître Carolina Rinfret**

**Secrétaire**

**Régie de l'Énergie**

500, boul. René-Lévesque Ouest, 5<sup>e</sup> étage, Bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4270-2024| Phase 1**

*Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026)*

Notre dossier : 16001-02

---

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 25 octobre dernier concernant la préparation du calendrier de l'audience des Phases 1 et 2. Nous vous rappelons qu'Option consommateurs (OC) ne participera pas à l'audience de la Phase 2 (C-OC-0014). Nous vous fournissons donc les informations pertinentes pour la Phase 1 uniquement:

- Le temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve d'OC : 20 minutes.
- La liste de témoins : Carlos Castiblanco, économiste, à titre d'analyste.
- Le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Hydro-Québec : 20 minutes.
- OC ne prévoit pas contre-interroger les représentants des autres intervenants à ce stade, mais se réserve le droit de le faire en fonction de la preuve qui sera administrée pendant l'audience.
- Le temps prévu pour l'argumentation finale : 20 minutes.
- La liste et la nature des moyens préliminaires : aucun.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT**



**Éric McDevitt David, avocat**  
edavid@gbvavocats.com

EMD/ tg